

Intitulé de l'action



DISPOSITIF PERSÉVÉRANCE

Lieu

Lycée de l'Image et du Son – Angoulême – CHARENTE
Courriel : perseverance.lisa@ac-poitiers.fr

Public concerné

Tout élève de l'établissement en décrochage ou présentant un risque de décrochage en raison d'un cumul de facteurs de vulnérabilité (personnel, familial, scolaire, social, etc.) et à condition qu'il soit volontaire pour être accompagné par le dispositif.

Descriptif

- **PERSÉVÉRANCE** est un dispositif de lutte contre le décrochage scolaire, mis en place en septembre 2013 et spécifique au LISA. Il vise par une écoute, bienveillante, vigilante et sans jugement, et des accompagnements personnalisés, à aider les lycéens cumulant des facteurs de vulnérabilité, à se maintenir dans leur scolarité jusqu'à l'obtention d'un diplôme, quelle que soit leur situation individuelle.
- Une fois orienté vers le dispositif, soit par les membres du GPDS, soit par ses enseignants, ses pairs ou ses parents, l'élève, s'il est volontaire, est reçu par la coordinatrice du dispositif. Elle élabore avec lui et en fonction de ses besoins, les modalités générales de son accompagnement avec comme contrepartie son réinvestissement scolaire. Il peut s'agir de tutorat éducatif par un adulte volontaire, formé, et choisi en fonction du profil de l'élève, ou/et d'un emploi du temps aménagé et évolutif, pouvant intégrer, entre autres, des temps de stage en lien avec des partenaires extérieurs dans l'Éducation nationale et en dehors.
- Chaque accompagnement est singulier : les actions sont construites sur-mesure et réévaluées selon la situation de l'élève et son état du moment. Par exemple, le binôme élève-tuteur est constitué en fonction de la problématique du jeune et de la personnalité de chacun. Le tuteur s'adapte en permanence aux besoins de l'élève : suivi de l'absentéisme ; soutien scolaire ; aide à l'organisation du travail ; médiation avec les adultes de l'établissement ; travail sur le projet d'orientation et le projet personnel ; orientation vers les professionnels compétents, reconstruction de l'estime de soi, etc.
- La réussite des accompagnements repose sur la qualité des alliances éducatives nouées entre les différents partenaires (internes et externes) du dispositif. Les échanges réguliers, souvent informels entre ces professionnels permettent alors de (re)tisser, avec le jeune et sa famille, des liens de confiance, indispensables à sa remobilisation scolaire.

Résultats observés

D'un point de vue qualitatif, chez les jeunes accompagnés : une **estime de soi renforcée**, une **plus grande confiance dans leurs capacités scolaires**, une **motivation retrouvée pour le travail scolaire** (diminution de leur absentéisme, devoirs plus souvent rendus, notes en progression, réussite aux examens, etc.) ; un **apaisement dans la relation à l'adulte** (enseignants, parents, etc.) ; une **capacité à se projeter de nouveau vers l'avenir** ; une **réconciliation avec l'École**, une **reconstruction personnelle parfois visible physiquement**.

D'un point de vue quantitatif

21 élèves accueillis en 2019-2020 – **14 tuteurs**

Elèves de seconde et de première (15) : 100% de maintien dans la scolarité – 87% de passage dans la classe supérieure.

Elèves de terminale (6) : 67% de réussite au bac – 2 orientations mission locale.

Organisation

- Un **dispositif pensé à l'échelle de l'établissement, fédérateur et coordonné**
- Un **cadre bien identifié, légitimé par la Direction** du lycée ; un **espace dédié** (trois salles mises à disposition)
- Une **coordination unique** pour garantir la cohérence et la continuité des actions.
- Une **appréhension globale de la situation du jeune**, vu comme un **adolescent en construction identitaire**.
- Des **alliances éducatives internes et externes** :
 - **Personnes associées, internes à l'établissement** : Direction, personnels de santé, sociaux, et de vie scolaire, Psy-EN, équipes pédagogiques, 14 tuteurs (enseignants et CPE), les familles et les pairs.
 - **Personnes/Organismes associés, externes à l'établissement** : dans l'Éducation nationale (pôle et acteurs de la MLDS, autres établissements scolaires, coordonnateur SAPAD, référent MDPH) et en dehors (entreprises, associations, professionnels de santé mentale ou des addictions, éducateurs spécialisés, maisons des solidarités etc.)